ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

CENTRE DE LA FORMATION ET DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

SERVICE CONCOURS

Aux candidats

Ecrivez très lisiblement :

vos prénoms et nom
votre numéro d'inscription

Nom patronymique : .....

Nom marital : .....

Prénoms : .....

N° d'inscription

NOTE

J. 14 1290

SÉLECTION D'ACCÈS À LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER

Réservée aux titulaires d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en dispense.

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : 2 heures

Mardi 25 Mars 2014

- **Questions /17 points =** _____
- **Orthographe, syntaxe, rédaction pour l'ensemble de l'épreuve /3 points =** _____
- **TOTAL /20 POINTS =** _____

IMP : AP/HP A 71 Ter

Consignes aux candidat(e)s à lire attentivement

1. **Sous peine d'annulation de la copie :**

   * ***Nom, prénom et numéro d'inscription doivent être inscrits dans la case prévue à cet effet.***

     Les copies doivent être anonymisées : la partie gommée doit être repliée et collée.

   * ***Seule l'utilisation d'une encre bleue ou noire est autorisée.***

   * ***<u>Pour les questions</u> : en aucun cas les questions et les champs de réponse ne doivent être surlignés. Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur la copie (pas de signature, pas de couleur...).***

     <u>Pour le texte de l'épreuve</u> : le surligneur peut être utilisé.

2. **Vous avez la possibilité d'écrire au verso de la feuille.**

3. **Les brouillons ne seront pas ramassés.**

4. **Toutes les réponses doivent être rédigées.**

Les conséquences des usages d'internet sur les relations patients-médecins

Lorsqu'ils cherchent à s'informer en matière de santé, les Français ont recours à des sources d'informations multiples, médicales comme non médicales.

Le médecin (généraliste, spécialiste ou hospitalier) arrive très nettement en tête des sources utilisées, avec 89% des citations.

Des moyens d'information très divers, tels qu'internet (64%), les proches (64%) et le pharmacien (63%) viennent ensuite, devant les émissions santé à la télévision (55%). Les magazines santé ou les livres spécialisés (33%) et la radio (32%) complètent la hiérarchie.

La propension[1] à utiliser certaines sources varie sensiblement selon le sexe des répondants : 67% des hommes consultent internet, ce qui place cette source d'information au second rang dans la hiérarchie des sources les plus utilisées par les hommes (67%), les femmes ayant un peu moins recours à ce vecteur (61%). En revanche, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à s'adresser à leur pharmacien (67% contre 58% des hommes), et à s'informer par le biais des émissions santé à la télévision (61% contre 50% des hommes), et des magazines santé ou des livres spécialisés (40% contre 27% des hommes).

[.../...]

Les usages d'internet ont un impact neutre, voire positif sur les relations patients-médecins. Seul un tiers (34%) des personnes concernées dit à ses médecins qu'il consulte des sites d'information médicale, tandis que 65% ne les en informent pas. Le profil sociodémographique des répondants n'est pas discriminant sur ce point.

La réaction des médecins à cet égard apparaît le plus souvent positive, 67% des répondants jugeant positive la réaction de leurs médecins lorsqu'ils apprennent qu'ils consultent des sites d'information médicale ou de santé. En revanche, 31% ont le sentiment que leurs médecins réagissent négativement.

Dans le détail, 39% des personnes qui consultent des sites d'information médicale ou de santé ont le sentiment que leurs médecins éprouvent de l'intérêt pour leur démarche, tandis que 20% pensent percevoir de l'indifférence de la part de leurs médecins. 14% des répondants pensent que leurs médecins éprouvent de l'étonnement ou approuvent leur démarche. En revanche, rares sont les personnes qui disent avoir décelé de l'énervement (7%) ou de l'incompréhension (4%) chez leurs médecins.

Preuve supplémentaire du caractère positif de la réaction des médecins face aux patients qui leur disent consulter internet pour s'informer en matière de santé, 87% de ces derniers affirment que leur médecin leur apporte des précisions par rapport à ce qu'ils ont lu sur internet ; la majorité déclare même que leur médecin le fait systématiquement (24%) ou le plus souvent (34%).

Les patients qui n'informent pas leur médecin de leurs recherches sur internet l'expliquent à une très large majorité par le fait qu'ils ne jugent simplement pas nécessaire d'en parler à leur médecin car ils font ces recherches par curiosité (82%). Seuls 6% n'en parlent pas à leur médecin car ils souhaitent comparer son diagnostic avec les informations trouvées sur internet, et 4% reconnaissent avoir peur de la réaction de leur médecin.

---

[1] Propension : tendance.

Le fait que certains patients ne disent pas à leur médecin qu'ils consultent des sites d'information médicale ou de santé ne saurait par conséquent être interprété comme un signe de défiance[2] à leur égard, d'autant plus que 85% des personnes consultant des sites d'information médicale ou de santé déclarent que la confiance qu'elles accordent à leur médecin est inchangée, 10% affirmant même leur faire plus confiance qu'avant. Seules 4% disent leur accorder moins de confiance.

De plus, 88% des patients qui ne parlent pas de leurs recherches à leur médecin disent lui faire autant confiance qu'avant.

Il apparaît en outre qu'aux yeux d'un certain nombre de patients qui consultent internet pour s'informer en matière de santé, le fait de disposer d'internet comme source d'information dans ce domaine a même contribué à améliorer la qualité de leurs relations avec leur médecin.

En effet, 36% considèrent que les relations qu'ils entretiennent avec les médecins sont devenues plus constructives et basées sur le dialogue, et 30% estiment qu'elles sont plus franches qu'auparavant. Un patient sur quatre (25%) a le sentiment que sa relation avec son médecin est aujourd'hui plus harmonieuse.

Logiquement, les patients qui parlent de leurs recherches à leurs médecins font part d'un sentiment plus positif encore : 52% pensent qu'ils entretiennent des relations plus constructives avec leur médecin, et 48% d'entre eux affirment que leurs relations sont davantage basées sur le dialogue. Pour 41% d'entre eux, leurs relations avec leurs médecins sont plus franches, et 34% estiment même qu'elles sont plus harmonieuses.

Au total, si 71% des Français consultent déjà internet pour s'informer en matière de santé, l'étude révèle que le rôle d'internet dans la relation patients-médecins pourrait s'accroître si des médecins venaient à ouvrir leur propre blog ou site internet. En effet, 62% des Français affirment qu'ils consulteraient le blog ou le site internet de leur médecin si ce dernier venait à en ouvrir un, dont 28% qui le feraient « certainement ». A l'opposé, 37% des Français n'iraient pas consulter le blog ou le site internet de leur médecin.

Surtout, si les patients qui naviguent déjà sur internet pour s'informer en matière de santé se montrent plus disposés à consulter le blog ou site de leur médecin (71% seraient prêts à le faire), on constate que 38% des Français qui n'utilisent actuellement pas internet comme vecteur d'information médicale seraient enclins à se connecter pour visiter le blog ou le site de leur médecin. […/…]

Source :
Les principaux enseignements de l'enquête IPSOS
Enquête Affairs [en ligne], http://www.conseil-national.medecin.fr/,
rubrique : Vers une meilleure intégration d'internet à la relation médecins-patient,
[consulté le 15 juin 2012].

---

[2] Défiance : manque de confiance, suspicion.

QUESTIONS 17 points

1. Quelles sont les idées principales présentes dans ce texte ? _____ / 3 pts
(10 à 15 lignes)

2. A partir des éléments du texte et de vos connaissances, commentez la phrase suivante : ..... _____/ 6 pts

« Lorsqu'ils cherchent à s'informer en matière de santé, les Français ont recours à des sources d'informations multiples, médicales comme non médicales. »

3. Quels sont les avantages et les inconvénients des usages d'internet sur les relations patients-médecins ?

Quatre éléments de réponse sont attendus pour les avantages et quatre éléments de réponse pour les inconvénients. ..... _____/ 8 pts

IN CHOISY – D'après documents fournis